

AVIS AUX OPÉRATEURS DU SECTEUR TOURISTIQUE

En vue de l'ouverture des frontières, prévue pour le 15 juillet 2021, le ministère du Tourisme rappelle aux opérateurs que la campagne de vaccination, destinée aux employés du secteur, se poursuit. Ceux intéressés peuvent s'enregistrer en ligne sur le site web du Economic Development Board (EDB) : <https://vaccination.edbmauritius.org>.

Afin de faciliter la gestion des demandes, les opérateurs doivent impérativement indiquer leurs secteurs d'activités (Aviation, Voyage et Tourisme ou Hôtellerie) dans la section « Business Activities ».

La date et le lieu où se déroulera l'exercice de vaccination leur seront communiqués par l'EDB.

Pour tout renseignement additionnel, les opérateurs peuvent adresser un courriel à dineshwar@edbmauritius.org ou appeler au 203 3800 ou au 5816 0173.

Le ministère du Tourisme remercie les opérateurs pour leur collaboration habituelle.

Ministère du Tourisme
Ce lundi 28 juin 2021